



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

COLLEGE LE CHAMANDIER
GIÈRES - Académie de Grenoble

Tél : 04 76 89 30 92
Mél : ce.0380025w@ac-grenoble.fr
29 rue du bois taillis
38610 GIÈRES

Gières, le 1er décembre 2023

Le principal à
Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

OBJET : Dispositif DEVOIRS FAITS, deuxième session (du 08/01 au 12/04/2024)

Madame, Monsieur,

Le ministère de l'Éducation Nationale a décidé de concentrer des moyens supplémentaires pour assurer un suivi personnalisé des élèves. Au collège, la deuxième session du dispositif « **DEVOIRS FAITS** » commencera le **lundi 8 janvier 2024** afin de permettre aux élèves un service d'accompagnement aux devoirs et une aide personnalisée.

Il s'agit d'un temps dédié et encadré, en dehors des heures de cours, dans la journée, pendant lequel l'élève effectue les devoirs demandés par les professeurs.

Sur ces temps, les élèves seront en petits groupes d'un maximum de 10 élèves afin de permettre à chacun d'être accompagné. Nous vous incitons à en parler dès à présent à votre enfant.

Si vous êtes intéressés par le dispositif **DEVOIRS FAITS** pour cette session (**de janvier à avril**), nous vous remercions de compléter l'autorisation parentale et la fiche d'inscription et d'engagement de votre enfant ci-dessous.

Ce document sera à remettre au secrétariat de direction ou à Madame LELONG **au plus tard le mardi 19 décembre 2023**

En vous remerciant de votre engagement, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

J.P. STRAPPAZZON, Principal

Document à remettre au secrétariat de direction ou à Mme LELONG pour le **19 décembre 2023**.

AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION À **DEVOIRS FAITS**

Je soussigné Mme/ M. _____ autorise mon fils / ma fille _____ dans la classe de _____ à participer au dispositif **DEVOIRS FAITS** proposé par le collège Le Chamandier.

Date : ____ / ____ / ____

SIGNATURE :

INSCRIPTION pour la période du **lundi 08/01** au **vendredi 12/04/2024**

Afin de faciliter la mise en place du dispositif, merci de cocher les créneaux souhaités pour votre enfant.
Il convient de ne choisir que des plages libres de l'emploi du temps.

Lundi 15h30/16h30 ☐	Mardi 15h30/16h30 ☐	Jeudi 15h30/16h30 ☐
Vendredi 14h30/15h30 ☐	Vendredi 15h30/16h30 ☐	

Tout élève inscrit s'engage pour cette période